

ROUBAIX

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 10 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épicerie où les ménagères des coopératives trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage. Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

Pour les Processions

Y a-t-il quelques années, alors que les cérémonies de l'U. S. et P. cherchaient à créer des difficultés à l'administration municipale socialiste, en provoquant des troubles dans la rue, un appel était distribué en ville, ou l'on lisait :

Robustiens !
L'Administration municipale n'a pas encore fait droit à nos légitimes revendications, concernant le rétablissement des processions.
Monsieur le maire, malgré le pardon donné, n'a pas daigné soumettre la question au Conseil municipal.

Robustiens !
Pour l'honneur de Dieu !
Au nom de la Liberté et du Droit Commun !
Dans l'intérêt du commerce local et de la prospérité de la ville, nous prions Monsieur le maire de vouloir bien soumettre la question au Conseil municipal.

Robustiens !
Vous ne courbez pas la tête sous l'oppression tyrannique !
Vous ne craignez pas la honte !
Vous ne craignez pas la mort !

Un groupe de Robustiens.
Naturellement, tous ces prétendus invoqués dissimulaient fort maladroitemment le vouloir de créer un chahut dans les rues, le espoir de bagarres sanglantes, dont la responsabilité est ée été mise à la charge des Robustiens.

OR, maintenant que voyons-nous ?
M. Motte occupe actuellement, — et jusqu'au mois de septembre, assure-t-on, — un fauteuil au M. Roussel viendra bientôt s'asseoir.

M. Chatelevin, L'homme Savet, Deschodt et le clercal qui s'en vante Lepoutre, sont les maîtres à l'Hotel de Ville.

Et les catholiques, que font-ils ? Rien. Les catholiques, dans les études, comme leurs organes la Croix, et le soi-disant catholique et honnête Journal de Roubaix, n'insistent nullement cette année pour obtenir le rétablissement des processions. Ils observent un silence prudent.

La Fête-Dieu se fera-t-elle en 1902 dans le cadre de la paroisse de St-Germain à l'Hippodrome pas de singeries catholico-belges, pas de capucins provocateurs dans les rues.

Rien de tout cela n'aura-t-elle cette année. Les catholiques ont renoncé à défendre l'honneur de Dieu, ils ont oublié la liberté et le droit commun méconnus. Jésus qui demande à être glorifié et le commerce local dont les intérêts leur paraissent jadis si chers.

His continuent à se courber la tête sous l'oppression tyrannique. Mais alors, diriez-vous, s'ils avaient voulu, jadis, ils auraient pu être aussi sages, ne pas troubler l'ordre public, et ne pas amener des bagarres où leur Dieu était lui-même quel que peu houpilé.

Parlons et voyons pourquoi nos conclusions en disant que ces prétendus gens d'ordre, sont de sinistres farceurs et de dangereux fustistes, ennemis de la paix publique, des fauteurs de désordres, de mauvais citoyens. Leur indignation d'antan, c'était du « chi qué » et rien de plus.

G. L.
ENTRE EUX — M. Motte et son administration municipale, ont tenu hier soir, à l'Hotel de Ville, M. le chanoine Berteaux et trois marguilliers, membres du Comité des Processions.

A LA BANQUE DE FRANCE. — M. Poncelin de France, contrôleur de la succursale de la Banque de France de Roubaix, en remplacement de M. Deschamps, admis sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

SAUVETAGE D'UN BEBE. — Hier après-midi, à deux heures et demie, le jeune Pierre Evariste, 6 ans, demeurant rue Tanguet, s'est précipité dans le canal d'Albans avec d'autres enfants, est tombé accidentellement dans le canal. Grâce au dévouement de Edouard Parmentier, 22 ans, peintre, demeurant rue de la Gare, Jean-Baptiste, qui s'est jeté immédiatement à l'eau tout habillé, le jeune Pierre en a été quitte pour un bain forcé.

UN ABUS DE CONFIANCE. — Mardi dernier, un cabaretier nommé Vandenberghe, demeurant rue de Valenciennes, a été victime d'un abus de confiance. Un nommé Marie Dumont, d'aller payer une somme de 80 francs à M. Deschamps, brasseur, rue de Lannoy. Au lieu de remplir fidèlement sa mission, Marie Dumont a pris le tout et n'a plus reparu.

VOI DE BICYCLETTE. — Jeudi matin, entre 10 heures et demi et 11 heures, pendant que M. Paul Dhaluin, entrepreneur de travaux publics, se trouvait dans les bureaux de l'Union des brigandiers, situés rue Nain, à l'angle de la rue de l'Hospice, un malfaiteur inconnu lui a volé sa bicyclette valeur 57 fr., placée dans le vestibule des bureaux.

UN MENDIANT INSULTEUR. — Jules Bonnet, âgé de 58 ans, sans profession, demeurant rue du Champ de fer, 57, a été arrêté hier après-midi, par les agents Lecoq et Guéroux, pour avoir insulté et outragé aux dépens de M. Lecoq et Lecoq.

MENDICITE EN REUNION. — Les nommés Albert Diez, 46 ans, peigneur, rue de Naples, cour Debailly, 1; Théophile Desportier, 42 ans, mécanicien, rue de Valenciennes, 10; Jean-Baptiste, 42 ans, ajusteur, rue Ste-Étienne, 13, qui se livraient à la mendicité, ont été arrêtés, hier matin, à 9 heures, par les agents Lecoq et Guéroux.

Palmyre, 15 ans, rue St-Amand, 12, a été blessée à la main droite, il y a 10 jours, par un coup de feu. — Chez Auguste Lepoutre, un soigneur Fiole Lambert, 28 ans, 75, rue de Fontenoy, à Roubaix, a été blessé à la main gauche, 30 jours de repos. — Chez F. Fontaine, un aide-châuffeur, Marie Vanhassel, 30 ans, quai de Gravelines, à Roubaix, a été blessée à la main gauche, 10 jours de repos. — Chez Mlle Deschamps, un chauffeur, Pierre Demesse, 42 ans, boulevard de Metz, 8, s'est donné un effort à cause de sa femme, 6 jours de repos. — Chez Mlle Vve Gaudet et fils, un magasinier, Edouard Simon, 42 ans, boulevard de Metz, 8, s'est donné un effort à cause de sa femme, 6 jours de repos. — Chez Crépelle Fontaine, un chaudronnier en fer, J.-B. Scalbert, 35 ans, rue Jacquart, 3, a été brûlé à la main gauche, 10 jours de repos. — Chez Wille-Ferrier, un aide-châuffeur, Ch. Orion, 49 ans, rue Saint-Louis, cour Lebrun, 19, a été blessé à la poitrine, 3 semaines de repos.

VETERANS DES ARMEES DE TERRE ET DE MER. — Dimanche dernier, à 4 heures, s'est réunie à son local, café Lecroq, place de la Fosse-à-Chêne, la 156e section des Vétérans des Armées de terre et de mer 1870-71, sous la présidence de M. Jean Dubrulle, commandant d'infanterie territoriale, qui a ouvert par un discours fort applaudi, il a rappelé en quelques mots l'origine, le but de cette société qui est toute de prévoyance et de solidarité. Après un souvenir ému au général Lécuyer, le président a lu le rapport de Vincendon, nouveau président d'honneur de cette société à qui un télégramme de félicitations a été adressé.

Après remise d'un diplôme et d'une médaille d'honneur à M. Jules Cocheux de Tourcoing, fondateur de la section, il a été décidé qu'une fête du Drapeau aura lieu le 14 septembre prochain. Une magnifique tombola sera organisée à cet effet et tous les sociétaires ont promis leur concours actif et dévoué.

Un chaleureux vœu à l'adresse du président et des membres de la commission a été chanté sous l'habile direction de M. Minssart, aussi secrétaire. La réunion s'est terminée à 7 heures.

CHORALE EXCENTRIQUE DU FORTENOY. — La commission de la Chorale excentrique du Fortenois a décidé que la société, à partir du 1er juin, se réunira à l'Hotel de Ville, à l'heure de 8 heures le mercredi, à huit heures et demi du soir, et le dimanche, à onze heures du matin, pour les festivals de Lille et Ostende.

Savon Paris-Ménage pour linge et laines
Madame, nous avons l'honneur de vous informer que vous trouverez aux Galeries Lilloises, un choix incomparable de Confections pour Dames à des prix très avantageux.

ETAT CIVIL
de Roubaix, du 30 mai 1902
Nécessaires. — Suzanne Willem, quai de Calais, cour d'Albans, 10; Jean-Baptiste, rue de Valenciennes, 34; Jérôme Defoer, rue Blanche-Mairie, 1; Maurice Decker, rue de Valenciennes, 34; Henri Defoer, rue de Valenciennes, 34; Henri Defoer, rue de Valenciennes, 34; Henri Defoer, rue de Valenciennes, 34.

PROPOS D'UNE REUNION ANARCHISTE. — Le citoyen Duché, cabaretier, rue de l'Ermitage, a écrit au citoyen Deschamps, fabricant d'acier, annonçant qu'une réunion anarchiste aura lieu chez lui, dimanche 7 juin.

Qu'attend-on pour agir ?
On est en train d'élever sur la Grande Place, près de l'église Saint-Christophe le reposoir qui servira dimanche pour la procession annuelle de la Fête-Dieu.

Beaucoup de républicains se demandent pourquoi on ne rétablit pas le feu fait, ces moneries ridicules soient encore tolérées dans une ville régie par une administration républicaine.

Qu'attend M. Dron pour mettre fin à toutes ces mascarades grotesques qui sont autant de défis à ceux qui ont le sens commun ? Notre député-maire a promis d'agir contre la cabale clérical, qui ne l'a pas ménagé, elle, pendant la dernière période électorale.

LA RIXE MORTELLE DU TOUQUET
L'AUTOPSIE DE LA VICTIME
M. Dutilleul, médecin-légitime, est descendu jeudi à Touquet, pour procéder à l'autopsie de Delette, la malheureuse victime de la rixe du Touquet.

Le médecin-légitime est arrivé à 4 heures 55. Reçu à la gare par M. Spenceux, commissaire de police. M. le docteur Dutilleul est descendu aussitôt à l'Hotel-Dieu, où a eu lieu la lugubre opération, dont voici les résultats :

« La colonne vertébrale est fracturée à deux endroits et en produisant la désarticulation de la 3e côte avec la colonne vertébrale. Le poumon a été comprimé à sa base sur une profondeur de huit centimètres. Il y avait dans la plèvre un épanchement énorme de sang et de matières purulentes. Les reins ont été comprimés par le sang et les matières purulentes pendant les huit jours que le blessé a souffert de cette blessure qui avait comprimé les parties charnues du dos, une profondeur de 12 centimètres. »

M. Dutilleul a regagné Lille par le train de 7 heures 15. On se rappelle qu'à la suite de l'enquête, trois arrestations furent opérées, celles des nommés Billa, Lorthioir et Wilcomme, tous trois fraudeurs.

Billet est fortement accusé d'être l'auteur du coup de couteau qui a coûté la vie à Delette.

LES CONTRAVENTIONS. — La police a relevé hier cinq contraventions pour infractions diverses.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la filature Ch. Therbault et fils, rue d'Anvers, un bûcheron, Adolphe Lecoq, 14 ans, demeurant rue d'Anvers, a été blessé à la main gauche, en travaillant à la corde de main douce, en nettoyant son métier.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé hier, vendredi, aux Halles de Roubaix, 3500 kilos de pois, 480 kilos de haricots, 17 kilos de fèves, 30 kilos de haricots, 13 kilos d'asperges, 176 boîtes ; radis, 130 boîtes ; oseille, 6 paniers.

LA HOTTE A SAINT-ANTOINE. — Un enfant de 13 ans, Paul Duthoit, coursier à la Botte d'Argent, rue Saint-Jacques, a déposé au bureau de police un porte-monnaie qu'il a trouvé rue du Calvaire.

ES ETANGERS A TOURCOING. — Du 19 au 24 mai le mouvement de la population étrangère dans notre ville, s'est réparti comme suit : Arrivés : hommes, 9 ; femmes, 6 ; enfants, 7. Départs : hommes, 6 ; femmes, 6 ; enfants, 7.

Notre Tombola Gratuite

GIGNANT DU 31 MAI : N° 191.175
Une obligation de 100 fr. tirée de Bruxelles, permettant de gagner des lots de 100.000 et de 150.000 fr.

PARTICIPERONT AU TIRAGE DU LOT DE 1.000 francs, les N° :

150.308	307.725
190.125	428.984
195.516	495.198
282.650	497.511
314.822	874.416

N. B. — Les porteurs de ces numéros doivent se faire inscrire avant le 30 Juin 1902.

L'Instruction publique dans un arrêté en date du 27 juillet 1901, par lequel il rendait obligatoires les exercices de tir dans les écoles publiques. Les Commissions des Finances et de l'Instruction publique proposent au Conseil d'accepter favorablement la demande de M. Parry, président de la Fédération des Sociétés de Tir, et d'accorder un subside de 300 francs, destiné à couvrir un chapitre additionnel de l'exercice courant.

Après la lecture du rapport, le maire lui fait remarquer que ce ne sont que de simples formalités. Le Conseil autorise ensuite le maire à payer le crédit prévu au budget 1902, le montant du prix demandé par M. Colson pour le terrain cédé à la Ville et s'élevant à 4.270 fr. 20.

Le Conseil décide de faire payer dix centimes par mètre et par jour. Pour la demande présentée en vue d'obtenir l'autorisation prévue par les articles 13 et 18 de la loi du 1er juillet 1901 pour la congrégation religieuse dite des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, établie à Croix dans le quartier St-Jacques, le maire a demandé à la Commission d'accepter la demande de la congrégation, le Conseil n'a pas eu d'avis défavorable et exprime à cet égard son auto-satisfaction ne soit pas donnée par les pouvoirs compétents.

Le maire dit qu'il a visité cette école, c'est un très bon établissement, le maire ne veut pas être tourné en dérision par M. Dubourg. M. le maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet pour l'arrêté de la Commission d'acceptation de la congrégation religieuse dite des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, établie à Croix dans le quartier St-Jacques, le maire a demandé à la Commission d'accepter la demande de la congrégation, le Conseil n'a pas eu d'avis défavorable et exprime à cet égard son auto-satisfaction ne soit pas donnée par les pouvoirs compétents.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un ouvrier de MM. Dhaluin-Lepers, Henri Morjean, 46 ans, tisserand, demeurant à Watrelles, a eu le doigt droit d'une machine à vapeur. M. le docteur Lepoit lui a prescrit 6 jours de repos.

ETAT CIVIL DU 29 et 30 mai 1902. — Naisances : Carnot, Arthur Filippot, Jules Delsart, Louis Carlier, rue de Valenciennes, 34; Charles Marissal, rue de Valenciennes, 34; Catherine Rys, 73 ans 3 mois, ménagère, Bas-Chemin, 1; Jules Pasir, 1 mois 25 jours, des Fleurs, 1; Catherine Wilcomme, 44 ans 5 mois, ménagère, Petit-Tournoy.

WASQUEHAL. — Nous apprenons la mort, à l'âge de 83 ans, de M. Bernard, receveur municipal des contributions indirectes, à Wasquehal. M. Bernard était décoré de la Légion d'Honneur et de la médaille militaire.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Hamart frères, Henri Duché, 31 ans, journaliste, demeurant à Valenciennes, a été arrêté par la police, et a été traité par des ecclésiastiques d'eau bouillante.

NOMINATION DANS LES POSTES. — Par décret du 23 mai, M. le Ministre du Commerce a nommé M. Duhautes, commissaire de police, vice-président de la commission des postes de Dieppe.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Chez Lesaffre et Cie, Cabusot Oscar, ouvrier, âgé de 45 ans, a fait une chute dans l'escalier et s'est fracturé le bras droit.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la filature Ch. Therbault et fils, rue d'Anvers, un bûcheron, Adolphe Lecoq, 14 ans, demeurant rue d'Anvers, a été blessé à la main gauche, en travaillant à la corde de main douce, en nettoyant son métier.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé hier, vendredi, aux Halles de Roubaix, 3500 kilos de pois, 480 kilos de haricots, 17 kilos de fèves, 30 kilos de haricots, 13 kilos d'asperges, 176 boîtes ; radis, 130 boîtes ; oseille, 6 paniers.

LA HOTTE A SAINT-ANTOINE. — Un enfant de 13 ans, Paul Duthoit, coursier à la Botte d'Argent, rue Saint-Jacques, a déposé au bureau de police un porte-monnaie qu'il a trouvé rue du Calvaire.

ES ETANGERS A TOURCOING. — Du 19 au 24 mai le mouvement de la population étrangère dans notre ville, s'est réparti comme suit : Arrivés : hommes, 9 ; femmes, 6 ; enfants, 7. Départs : hommes, 6 ; femmes, 6 ; enfants, 7.

ETAT CIVIL
de Tourcoing du 30 mai 1902
Naisances. — Auguste Vankiersbick, rue de Linselles, 122; Albertine Lecomte, rue Nationale, 121; André Desbordes, rue des Poutains, 121; André Desbordes, rue des Poutains, 121; Edouard Dieff, rue de Gand, 50; Zénaïde Baillat, rue de Mouvraux, 157; une épouse Vercaemre, rue de la Toison, 34; Jules Houpline, quai des Mariniers, 12.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé hier, vendredi, aux Halles de Roubaix, 3500 kilos de pois, 480 kilos de haricots, 17 kilos de fèves, 30 kilos de haricots, 13 kilos d'asperges, 176 boîtes ; radis, 130 boîtes ; oseille, 6 paniers.

LA HOTTE A SAINT-ANTOINE. — Un enfant de 13 ans, Paul Duthoit, coursier à la Botte d'Argent, rue Saint-Jacques, a déposé au bureau de police un porte-monnaie qu'il a trouvé rue du Calvaire.

ES ETANGERS A TOURCOING. — Du 19 au 24 mai le mouvement de la population étrangère dans notre ville, s'est réparti comme suit : Arrivés : hommes, 9 ; femmes, 6 ; enfants, 7. Départs : hommes, 6 ; femmes, 6 ; enfants, 7.

compiers, le Conseil décide de leur allouer une somme de 300 fr. pour l'achat d'une nouvelle tenue.

Livrets d'ouvriers. — A la dernière séance du Conseil municipal, le citoyen Dessuavages avait émis la proposition de faire établir des livrets gratuits. Après échange d'observations, entre le maire et plusieurs conseillers, on décide de porter au budget une somme de 25 fr. pour faire à cette fin.

Arrets des cars ouvriers. — Le citoyen Decoutille avait émis la proposition de faire établir des livrets gratuits. Après échange d'observations, entre le maire et plusieurs conseillers, on décide de porter au budget une somme de 25 fr. pour faire à cette fin.

Distribution de layettes. — A la dernière séance du Conseil le citoyen Decoutille avait émis la proposition de faire établir des livrets gratuits. Après échange d'observations, entre le maire et plusieurs conseillers, on décide de porter au budget une somme de 25 fr. pour faire à cette fin.

Commission de l'Hospice. — Le maire, Messieurs, l'Hospice étant presque terminé, il va falloir nommer une commission administrative. D'après la loi cette commission est composée de 2 membres élus par le Conseil municipal et 4 membres élus par le Préfet. Le maire propose (dans le premier tour de scrutin) M. Carlier, obtient 14 voix sur 20 votants ; M. Petit 9 voix et M. Demayre 7 voix. Dans le second tour de scrutin, M. Carlier obtient 19 voix sur 20 votants ; M. Petit 9 voix et M. Demayre 7 voix.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

Le citoyen Decoutille. — Il ne faut pas laisser les écoles et les lycées les œuvres d'assistance publique s'écarter de leur but principal, c'est de donner à l'enfant une éducation morale et physique et de lui faire tout leur possible pour arriver à la formation de l'individu.

CHRONIQUE des SPORTS

et des Jeux
COLOMBIENNE

A ROUBAIX
Aujourd'hui samedi, de quatre heures jusqu'à sept heures, les pigeons participeront au concours de Chantilly organisé par les Deux-Roubaixiens chez M. Jean-Baptiste de Clémence, rue de la Chapelle, 107 francs de prix d'abonnement et 45 pigeons.

Deux régulateurs à sommeire aux deux pigeons. Les pigeons participeront au concours de Chantilly organisé par les Deux-Roubaixiens chez M. Jean-Baptiste de Clémence, rue de la Chapelle, 107 francs de prix d'abonnement et 45 pigeons.

Le même pigeon peut participer qu'à un seul concours de pigeons. Les pigeons participeront au concours de Chantilly organisé par les Deux-Roubaixiens chez M. Jean-Baptiste de Clémence, rue de la Chapelle, 107 francs de prix d'abonnement et 45 pigeons.

Un deuxième bureau fonctionnera chez M. de Clémence, à la Blanche-aux-Rues, au Hano-Spécial, 107 francs de prix d'abonnement et 45 pigeons.

LA BOXE
A ROUBAIX
C'est demain dimanche, vers 10 heures, qu'aura lieu à Roubaix, dans le jardin de la Société artistique, qui se trouve au 107, la lutte, à deux cents mètres de la gare, la grande fête de boxe organisée par l'Académie de beaux-arts de Roubaix. Le programme est extrêmement intéressant. Les combattants sont : Léon Albert, Paul Montigny, Charles Antoine, J. et H. Desvillers; MM. les amateurs Havaux, Jean, Villain, Bole, Crépey, etc. Les démonstrations de lutte seront faites par les professeurs Petit et Desvillers et celle de la boxe française par le professeur Desvillers et ses élèves. Les combats commenceront à 10 heures. Le président de la société, M. Vincent, a été nommé président de la soirée. La Boxe française de Roubaix, vice-président, M. de Clémence, et M. René Villain. La partie musicale sera confiée par « Concordia », harmonica.

Pour le plaisir à l'occasion de l'ouverture de la saison de la « Concordia », harmonica. Les prix sont : 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e, 31e, 32e, 33e, 34e, 35e, 36e, 37e, 38e, 39e, 40e, 41e, 42e, 43e, 44e, 45e, 46e, 47e, 48e, 49e, 50e, 51e, 52e, 53e, 54e, 55e, 56e, 57e, 58e, 59e, 60e, 61e, 62e, 63e, 64e, 65e, 66e, 67e, 68e, 69e, 70e, 71e, 72e, 73e, 74e, 75e, 76e, 77e, 78e, 79e, 80e, 81e, 82e, 83e, 84e, 85e, 86e, 87e, 88e, 89e, 90e, 91e, 92e, 93e, 94e, 95e, 96e, 97e, 98e, 99e, 100e.

BOURSE DE CLÔTURE AU COMMERCE
BOURSE DE PARIS
DU 30 MAI
Grand Cours du jour (révisé) clôture
3 1/2 % amortiss. 101 40 102 20
3 1/2 % 102 50 103 35

BOURSE DE LILLE
COURS DU 30 MAI
Anzin, 530; Béthune, 460; Bruay, 530; Carignan, 120; Courrières, 245; Crespin, 144 50; Douchy, 100; Douvrain, 100; Escarpelle, 100; Ferrière, 60; Flines, 60; Fives, 50; Ligny, 40; Marais, 100; Marly, 100; M. P., 364; Meurchin, 1200; St. Eloi, 1000; Valenciennes, 1000.

TRIBUNAUX
LIRE A LA 2e PAGE :
La Cour d'assises du Nord.
TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE
Audience du 29 mai 1902
Beurre et margarine

Plusieurs marchands de beurre ont poursuivi pour falsification. Voici les condamnations prononcées :
Trois jours de prison, 50 fr. d'amende, deux insertions dans le journal « Le Nord ».

Un individu s'est introduit chez M. Louis Courcier, demeurant rue de Valenciennes, cour Marcel, à l'aide d'une fausse clef et lui a enlevé une montre en or. Le commissaire de police a ouvert une enquête.

ETAT CIVIL DU 29 et 30 mai 1902. — Naisances : Carnot, Arthur Filippot, Jules Delsart, Louis Carlier, rue de Valenciennes, 34; Charles Marissal, rue de Valenciennes, 34; Catherine Rys, 73 ans 3 mois, ménagère, Bas-Chemin, 1; Jules Pasir, 1 mois 25 jours, des Fleurs, 1; Catherine Wilcomme, 44 ans 5 mois, ménagère, Petit-Tournoy.

WASQUEHAL. — Nous apprenons la mort, à l'âge de 83 ans, de M. Bernard, receveur municipal des contributions indirectes, à Wasquehal. M. Bernard était décoré de la Légion d'Honneur et de la médaille militaire.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Hamart frères, Henri Duché, 31 ans, journaliste, demeurant à Valenciennes, a été arrêté par la police, et a été traité par des ecclésiastiques d'eau bouillante.

NOMINATION DANS LES POSTES. — Par décret du 23 mai, M. le Ministre du Commerce a nommé M. Duhautes, commissaire de police, vice-président de la commission des postes de Dieppe.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Chez Lesaffre et Cie, Cabusot Oscar, ouvrier, âgé de 45 ans, a fait une chute dans l'escalier et s'est fracturé le bras droit.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la filature Ch. Therbault et fils, rue d'Anvers, un bûcheron, Adolphe Lecoq, 14 ans, demeurant rue d'Anvers, a été blessé à la main gauche, en travaillant à la corde de main douce, en nettoyant son métier.